

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Pau et des Pays de l'Adour - Insertion à la Licence Scientifique (APILS)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Pau et des Pays de l'Adour - Insertion à la Licence Scientifique (APILS)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	99	81	86	19

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

## Attendus locaux

S'approprier: extraire des informations, adopter un esprit critique vis-à-vis de l'information, identifier un problème, reformuler.

Réaliser: Schématiser, construire un graphique, un tableau, exploiter un relation, un calcul littéral, effectuer un calcul numérique, convertir les unités, utiliser la calculatrice, reconnaître et utiliser la proportionnalité.

Analyser : émettre une hypothèse, Identifier les paramètres qui influencent un phénomène. Elaborer un protocole, proposer et décrire un modèle, percevoir la différence entre modèle et réalité, entre réalité et simulation.

Valider: estimer une incertitude de mesure, interpréter un résultat, valider ou invalider une hypothèse.

Communiquer: rédiger une solution, exprimer un résultat, rendre compte à l'écrit et à l'oral.

Être autonome et faire preuve d'initiative.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'APILS comporte un enseignement qui vise à remettre au niveau d'une terminale scientifique essentiellement en physique, chimie, mathématiques et biologie les étudiants qui souhaitent se réorienter. Cette formation d'un an, non diplômante est vivement conseillée aux bacheliers des séries L, ES, technologiques et déconseillée aux bacheliers professionnels. Des capacités d'analyse et de synthèse sont requises

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Avec l'aide d'un traitement algorithmique qui affecte une note finale à chaque candidat, la commission classe les dossiers reçus. Dans la note finale, sont pris en compte les résultats académiques, les compétences académiques; les acquis méthodologiques et savoir-faire, le savoir-être; la motivation, la connaissance de la formation ainsi que la cohérence du projet; et enfin, les engagements, activités et centres d'intérêt, les réalisations péri et extra-scolaires (cf. tableau synoptique).

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

De nombreux dossiers présentent un écart important avec les pré-requis nécessaires pour suivre de façon sereine l'année d'APILS, notamment les candidats ayant obtenu un baccalauréat professionnel.

Par ailleurs, certains candidats n'ont qu'un vague projet de leurs études suivantes et du métier envisagé, ce qui les pénalise fortement.

Enfin, il serait souhaitable que les projets de formation soient rédigés de façon personnelle et individuelle.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les matières scientifiques	Notes en mathématiques, Physique-Chimie et SVT	Bulletins scolaires et/ou résultats du baccalauréat	Essentiel
	Moyenne générale	Notes dans l'ensemble des matières	Bulletins scolaires	Essentiel
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat	Notes de l'ensemble des épreuves anticipées	Notes des épreuves anticipées du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, acquisition de la démarche scientifique, compétences du collège acquises	Compétences transversales et démarche scientifique	Fiche Avenir champ "méthode de travail" et/ou appréciations des professeurs dans les bulletins scolaires	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir, à fournir des efforts, concentration	Implication, sérieux	Fiche avenir champ "capacité à s'investir"	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Existence et cohérence d'un projet	Projet mûri, cohérent et motivé	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaire	Engagements extra-scolaires	Fiche Avenir champ "engagement citoyen" et/ou rubrique "activités et centres d'intérêt" dans le dossier de candidature	Complémentaire

**Signature :**

Laurent BORDES,

Président de l'établissement Université de Pau et  
des Pays de l'Adour